



TARIFS

Année scolaire 2011/2012

Jardin d'Enfants

	Tranche	Revenu Brut Global / nb de personnes au foyer (1)	Montant annuel
Contribution	A	moins de 3 400 €	675,00 €
	B	entre 3 400 € et 4 900 €	675,00 €
	C	entre 4 900 € et 6 900 €	900,00 €
	D	entre 6 900 € et 8 750 €	900,00 €
	E	entre 8 750 € et 10 700 €	1 150,00 €
	F	plus de 10 700 €	1 150,00 €
Crédit activités & Fournitures	<i>Indicatif. Le montant est déterminé lors des réunions de rentrée</i>		35,00 €
Cotisation APEL			24,00 €
Assurance Individuelle Accident (tarif 2010/2011)			7,26 €

Ecoles Maternelles et Ecole Primaire

	Tranche	Revenu Brut Global / nb de personnes au foyer (1)	Montant annuel
Contribution	A	moins de 3 400 €	235,00 €
	B	entre 3 400 € et 4 900 €	340,00 €
	C	entre 4 900 € et 6 900 €	450,00 €
	D	entre 6 900 € et 8 750 €	520,00 €
	E	entre 8 750 € et 10 700 €	600,00 €
	F	plus de 10 700 €	675,00 €
Crédit activités & Fournitures	<i>Indicatif. Le montant est déterminé lors des réunions de rentrée</i>		70,00 €
Cotisation APEL			24,00 €
Assurance Individuelle Accident (tarif 2010/2011)			7,26 €

Les repas des écoles sont assurés et facturés par la SOGERES, en lien avec la mairie d'Orléans.

Des cartes pour la garderie et l'étude sont en vente au secrétariat (garderie ou étude surveillée : 1,50 € ; étude dirigée : 3,00 €)

Collège

	Tranche	Revenu Brut Global / nb de personnes au foyer (1)	Montant annuel
Contribution	A	moins de 3 400 €	360,00 €
	B	entre 3 400 € et 4 900 €	480,00 €
	C	entre 4 900 € et 6 900 €	575,00 €
	D	entre 6 900 € et 8 750 €	735,00 €
	E	entre 8 750 € et 10 700 €	810,00 €
	F	plus de 10 700 €	915,00 €
Activités	Sorties, spectacles, etc.		42,00 €
Fournitures	Elèves de 6ème et 5ème		18,00 €
Demi-pension au forfait (2)	3 repas / semaine		576,00 €
	Subvention Conseil Général		-102,00 €
	4 repas / semaine		768,00 €
	Subvention Conseil Général		-136,00 €
	5 repas / semaine		960,00 €
	Subvention Conseil Général		-170,00 €
Internat (2)	Hébergement ET repas		3 550,00 €
	Subvention Conseil Général		-306,00 €
Etude surveillée			192,00 €
Cotisation APEL			24,00 €
Assurance Individuelle Accident (tarif 2010/2011)			7,26 €

4ème Spécifique et 3ème DP6

	Tranche	Revenu Brut Global / nb de personnes au foyer (1)	Montant annuel
Contribution	A	moins de 3 400 €	360,00 €
	B	entre 3 400 € et 4 900 €	480,00 €
	C	entre 4 900 € et 6 900 €	575,00 €
	D	entre 6 900 € et 8 750 €	735,00 €
	E	entre 8 750 € et 10 700 €	810,00 €
	F	plus de 10 700 €	915,00 €
Demi-pension au forfait (2)	3 repas / semaine		576,00 €
	4 repas / semaine		768,00 €
	5 repas / semaine		960,00 €
Internat (2)	Hébergement ET repas		3 550,00 €
Cotisation APEL			24,00 €
Assurance Individuelle Accident (tarif 2010/2011)			7,26 €

Lycée Professionnel - Lycée Technologique Lycée d'Enseignement général

	Tranche	Revenu Brut Global / nb de personnes au foyer (1)	Montant annuel
Contribution	A	moins de 3 400 €	360,00 €
	B	entre 3 400 € et 4 900 €	480,00 €
	C	entre 4 900 € et 6 900 €	710,00 €
	D	entre 6 900 € et 8 750 €	810,00 €
	E	entre 8 750 € et 10 700 €	950,00 €
	F	plus de 10 700 €	1 090,00 €
Demi-pension au forfait (2)	3 repas / semaine		576,00 €
	4 repas / semaine		768,00 €
	5 repas / semaine		960,00 €
Internat (2)	Hébergement ET repas		3 550,00 €
Cotisation APEL			24,00 €
Assurance Individuelle Accident (tarif 2010/2011)			7,26 €

B.T.S.

Contribution	1 110,00 €
Cotisation APEL	24,00 €

D.E.E.S.

Contribution <i>(droits d'inscription aux examens inclus)</i>	3 300,00 €
Cotisation APEL	24,00 €

(1) Pour identifier la tranche de contribution, il convient de diviser le "Revenu brut global" sur l'AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU 2009 par le nombre de personnes vivant au foyer.

Une réduction de la contribution est accordée aux familles qui ont plusieurs enfants dans notre groupe scolaire (sauf D.E.E.S.) :

2 enfants : 10%, 3 enfants : 20%, 4 enfants et plus : 30%

(2) Les stages et voyages scolaires seront automatiquement décomptés. Les autres absences ne seront décomptées que sur présentation d'un justificatif médical.

Des tickets-repas sont à la disposition des élèves externes (5,90€ pour les lycéens, 4,90€ pour les collégiens)